

# Le travail social communautaire

## Un travail social innovateur et politique

*L'idée que se fait le large public du travail social s'associe souvent à une l'image d'une personne patiente à l'écoute d'un problème d'un individu ou d'un couple, et où le travailleur social se dévoue à trouver une ou plusieurs solutions au problème spécifique posé. Or, l'observation et l'analyse des conditions de vie caractérisant les populations défavorisées permet de voir que les conditions sociales sont à l'origine d'un certain nombre de problèmes individuels p.ex. d'habitation, d'insécurité administrative, d'emploi etc.*

L'environnement social explique certains problèmes de santé, de tensions dans le couple, de difficultés que rencontrent les enfants à mener à terme leur scolarité ...

Partant de ce constat un nouveau courant du travail social appelé travail social communautaire est né aux U.S.A. dans les années '60. L'idée de base est d'essayer d'identifier - p.ex. sur une aire géographique délimitée - les causes collectives à l'origine des difficultés d'intégration, du mal de vivre, des tensions entre ces populations. Cette recherche peut se faire par l'observation des conditions de vie collectives, par le lancement d'initiatives répondant à certains besoins, comme p.ex. un service d'aide aux devoirs aux enfants ce qui permet de joindre les concernés et de les mobiliser autour des causes collectives de leurs problèmes.

Il s'agit donc de regrouper habitants de quartier, locataires d'un immeuble etc. afin que ceux-ci puissent exprimer collectivement leur problème de logement, de manque d'accès à l'information etc. qu'ils avaient jusque là considéré comme n'étant qu'individuel.

La démarche consiste à montrer que dans chaque situation vécue au niveau individuel il existe des points communs, vécus plus ou moins de la même façon par d'autres individus partageant les mêmes conditions de vie.

---

**La démarche consiste à montrer que dans chaque situation vécue au niveau individuel il existe des points communs, vécus plus ou moins de la même façon par d'autres individus.**

---

Les problèmes d'entente entre voisins, dus par exemple au partage d'installations communes comme buanderie ou W-C, au manque d'isolation sonore etc., entraînent des actes de vandalisme, de violence. Ils ont également pour conséquence de rendre la vie de la cellule familiale difficile car ils s'ajoutent aux autres problèmes familiaux.

Essayer avec les concernés de trouver des solutions collectives à ces problèmes, voilà la démarche que vise le travailleur social dans le cadre du travail social communautaire, en les organisant par exemple en comité de locataires.

Une telle démarche implique l'organisation de ces populations en groupe de lobby, ce qui fait de ce travail nécessairement un enjeu politique. Le but est donc d'organiser des personnes que le statut social a jusque-là placées en marge de la société et des rouages du pouvoir, afin de les motiver à assumer une attitude offensive en vue d'un changement de leurs conditions de vie. Voilà où réside tout l'attrait de cette démarche socio-politique, mais c'est aussi là où l'on peut mesurer les difficultés rencontrées à mobiliser des personnes qui ne sont guère préparées à être porte-parole et acteurs du changement de leurs conditions de vie.

Le lecteur peut se poser la question si cette approche a déjà fait ses preuves au Luxembourg.

A la fin des années '70, Inter-Actions Faubourgs - I.A.F., né de la volonté de 3

assistants sociaux fraîchement débarqués des écoles, a commencé à organiser les résidents luxembourgeois et étrangers du quartier de la vieille ville du Grund, en vue de constituer un groupe de pression pour améliorer surtout les conditions de logement de ce quartier, désastreuses à l'époque.

Vingt ans après, un comité des habitants du Grund existe toujours et son action a sans nul doute permis de mobiliser les pouvoirs publics. Ils se sont ainsi portés acquéreurs d'une grande partie des logements de ce quartier. Ceci a permis de reloger un certain nombre d'anciens habitants du Grund dans des logements rénovés, comme la «Winnschoul».

L'ASTI asbl s'inspirant du modèle de I.A.F. a lancé des activités similaires dans les quartiers nord (Eich, Weimerskirch...) de la ville de Luxembourg, destinées aux enfants, notamment, dans le but d'approcher les parents. C'est ainsi que les parents ont mené une action collective visant l'intégration des cours de langue portugaise dans l'horaire normal de l'école primaire luxembourgeoise. Ceci a permis de décharger les élèves de leurs cours de langue maternelle pendant les après-midi libres.

Cette démarche a abouti à l'organisation des parents en comité permettant d'obtenir certaines améliorations des conditions de scolarisation de leurs enfants (remise à neuf du bâtiment scolaire de Eich, démarches tendant à obtenir de meilleures conditions de sécurité pour les élèves sur le chemin de l'école très dangereux de ces quartiers etc.). Actuellement les parents livrent une bataille avec les autorités pour obtenir l'organisation d'un groupe d'éducation précoce pour les enfants dès l'âge de 3 ans dans le but de leur apprendre plus tôt le luxembourgeois et de faire démarrer dans de meilleures conditions leur scolarité.

D'autres initiatives ont vu le jour, toujours promues par des travailleurs sociaux et les asbl. qui les emploient, convaincus que l'approche collective peut donner une réponse à des problèmes sociaux et améliorer les conditions de vie collectives des populations défavorisées.

Actuellement trois associations sans but lucratif, l'ASTI - CARITAS Jeunes et Familles et Inter-Actions Faubourgs, ayant chacune une convention avec le Ministère de la Famille dans le domaine des maisons porte ouverte d'enfants - se sont regroupées et négocient avec ce même Ministère un texte de convention constituant le cadre d'une telle approche du travail social. Cette démarche consiste à reconnaître ce travail d'organisation des populations défavorisées en regroupement de défense de leurs intérêts. Cette convention devrait également avoir la particularité d'associer les différentes instances publiques concernées par les projets menés sur le terrain dans le cadre de cette convention, comme p.ex. différents départements du Ministère de la Famille, d'autres Ministères (Education Nationale, Jeunesse etc.), les autorités communales ou autres institutions publiques (Fonds de Logement etc.). Ces organes devraient contribuer acti-

vement à la réflexion et à l'analyse des projets du travail communautaire menés au sein de ces asbl, afin de dégager des réponses collectives et politiques pouvant être appliquées à d'autres endroits.

Nous espérons que cette coordination des autorités publiques avec les concernés autour de projets concrets sur le terrain amènera une vision plus globale des problèmes sociaux posés et suscitera de réels changements des politiques sociales.

**Laura Zuccoli, Roger Faber**  
(ASTI asbl)



*Fir d'Drëtt Welt keng Almosen,  
mä gerecht Präisser!*



**TRANSFAIR-MINKA**        

**BOUTIQUESTIERSMONDE**

Bettembourg • 42, route de Mondorf  
Esch/Alzette • 34, rue Kennedy  
Ettelbruck • 6, rue Genistre  
Luxembourg • Centre Kennedy  
Rodange • 84, avenue Dr Gaasch

---

**HEURES D'OUVERTURE**

Bettembourg • Me, Je, Ve 14 - 18 h et Sa 9 - 12 h  
Esch/Alzette • 9 - 12 h et 14 - 18 h • Fermé lundi matin  
Ettelbruck • Lu - Ve 14 - 18 h • Sa 9 - 12 h et 14 - 17 h  
Luxembourg • 9 - 18 h • Fermé Lu matin et Sa à partir de 17 h  
Rodange • Jeudi 14 - 18 h et samedi 10 - 12 h